



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

**FÉVRIER**

**LE 06 FÉVRIER 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 06 février 2017, au 837, 8<sup>e</sup> Rang à Saint-Sylvère, à 20 h.

Sont présents les conseillères et le conseiller suivants:

Madame Chantale Beaudoin	Madame Johanne Bergeron
Madame Johanne Morissette	Madame Lise Ouellette
Madame Caroline Breault	Monsieur Claude Beaudoin

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente madame Lyne Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2017-02-017

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

Le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, avec les ajouts suivants au point varia:

1. Demande d'achat d'un enregistreur
2. Séance ordinaire du Conseil - Réflexion

ADOPTÉE

2017-02-018

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 09 JANVIER 2017**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sylvère tenue le 09 janvier 2017 a été remise à chaque membre du Conseil, celui-ci est soumis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Monsieur Claude Beaudoin,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. Que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE

### **SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Le maire, monsieur Adrien Pellerin effectue le suivi des procès-verbaux.

### **DEMANDES DE L'ASSEMBLÉE**

Aucune demande de l'assemblée n'est formulée lors de cette période.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

### RAPPORT DES DÉLÉGUÉS

#### COMITÉ OMH

La conseillère, madame Johanne Morissette effectue le suivi de la rencontre:

- Renouvellement des contrats de travail pour un an de monsieur Gilles Faucher et de madame Cécile Deshaies
- Vérificateur comptable Roy, Desrochers, Lambert SENC
- Budget 2017
- Prochaine rencontre le 20 février 2017

#### QUESTION FAMILIALES (PFM, MADA)

La conseillère, madame Caroline Breault mentionne que des vérifications sont nécessaires pour le suivi de la démarche PFM étant donné que Lyne Bertrand ne sera plus chargé de projet. Mais en ce qui concerne le concours « Ensemble rêvons Saint-Sylvere » celui-ci demeure. Le « Défi Santé » est de retour pour 2017 à suivre.

#### LOISIRS COLLECTIFS

La conseillère, madame Caroline Breault mentionne qu'il y aura un camp de jour la première semaine de mars 2017 (semaine de relâche) à Saint-Wenceslas. La prochaine rencontre est le 13 février 2017.

#### RÉGIE DES DÉCHETS

La conseillère madame Lise Ouellette mentionne que la rencontre aura lieu en février 2017.

#### COMITÉ DES LOISIRS ST-SYLVERE

Le conseiller, monsieur Claude Beaudoin mentionne que la prochaine rencontre est à venir.

#### MRC DE BÉCANCOUR

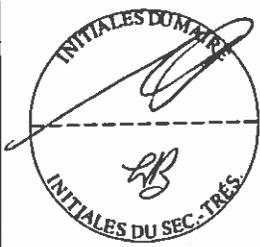
Le maire, monsieur Adrien Pellerin effectue le suivi de la rencontre :

- OMH 500 à 600, 2 MRC
- Projet Loi 122, 5 MRC fusion des postes MRC visées Bécancour – Nicolet-Yamaska – Drummond – Érable – Arthabaska
- Prochaine rencontre le 08 février 2017

#### DÉPÔT LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION, DE LOTISSEMENT ET D'ENVIRONNEMENT - JANVIER 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose devant le Conseil municipal la liste des permis de construction, d'environnement et de lotissement émis en janvier 2017.

Procès-verbaux du Conseil  
de la Municipalité de Saint-Sylvère



No de résolution  
ou annotation

CORRESPONDANCE - JANVIER 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois de janvier 2017 en indiquant que ces documents sont disponibles au bureau de la Municipalité.

2017-02-019

COMPTES DE JANVIER 2017

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer du mois de janvier 2017 de la Municipalité de Saint-Sylvère comportant une page, totalisant 91 223,14 \$, est soumise aux membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits budgétaires nécessaires au paiement de ces factures;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Caroline Breault,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. Que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de janvier 2017, soient acceptés et payés.

ADOPTÉE

2017-02-020

ADMQ - ABONNEMENT ANNUEL 2017

CONSIDÉRANT que l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre au directeur général et secrétaire-trésorier des protections juridiques, un service de formation ainsi qu'un soutien technique;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Municipalité de Saint-Sylvère de faire partie de ladite association;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. D'autoriser une dépense et le paiement au montant de 859,64 \$ (taxes incluses) pour l'adhésion à l'ADMQ pour 2017.

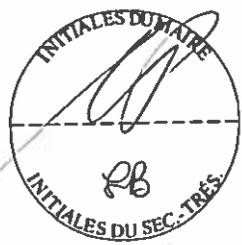
ADOPTÉE

2017-02-021

BIBLIOTHÈQUE - NOMINATION COORDONNATRICE ET  
HORAIRE

CONSIDÉRANT le besoin de nommer une coordonnatrice suite au départ de madame Lucie Prince;

CONSIDÉRANT le besoin de modifier l'horaire de la bibliothèque selon la disponibilité des bénévoles;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. De nommer madame Lyne Bertrand, coordonnatrice de la Bibliothèque de Saint-Sylvère.
2. Que l'horaire d'ouverture de la bibliothèque est le mardi de 18 h 30 à 20 h et le mercredi de 13 h 30 à 15 h.

ADOPTÉE

2017-02-022

### ROUTE DES CLOCHERS - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal se doit de nommer un représentant pour la route des clochers;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT :

1. De nommer le conseiller monsieur Claude Beaudoin comme représentant de la Municipalité de Saint-Sylvère pour la Route des clochers.

ADOPTÉE

2017-02-023

### DEMANDE D'APPUI POUR LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS QUI FAVORISENT UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF

CONSIDÉRANT qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

CONSIDÉRANT que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

CONSIDÉRANT que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Monsieur Claude Beaudoin,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. De signifier notre appui au Regroupement pour un Québec en santé. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :
  - 1.1 De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
    - a) Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
    - b) Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre.
  - 1.2 D'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.
2. D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE

### DEMANDE DE SUBVENTION - JOURNAL LE PONT

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de madame Denise Rivard, responsable du Journal le Pont pour récompenser les personnes qui participent bénévolement à la mise en page du Journal le Pont;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire octroyer un montant équivalent de 30 \$ par bénévole;

EN CONSÉQUENCE,  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Bergeron,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

1. Que la Municipalité de Saint-Sylvère autorise une dépense et le paiement au montant de 180 \$ en guise d'aide financière pour l'activité reconnaissance des bénévoles de notre journal municipal.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

### DEMANDE D'ACHAT D'UN ENREGISTREUR

Le maire, monsieur Adrien Pellerin demande l'achat d'un enregistreur pour enregistrer les séances du Conseil municipal.

Après discussion, il est convenu d'y réfléchir avant de prendre une décision.

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL - RÉFLEXION

La conseillère, madame Lise Ouellette, dit ce qui suit : « Je veux mentionner que je suis conseillère depuis presque vingt ans mais depuis trois ans, ça ne va pas trop bien autour de la table du Conseil. Vous membres du Conseil et citoyens présents ce soir dans cette salle, je vous invite à vous poser réellement la question pourquoi? »

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

Pendant la période de questions, il y en a eu une de madame Line Morissette et celle-ci demande qu'elle soit inscrite au procès-verbal. « Quel était le but recherché de faire paraître un texte dans le Nouvelliste? ».

Monsieur Adrien Pellerin, maire, demande si quelqu'un veut répondre à la question, étant donné que celle-ci ne peut répondre. Le conseiller, monsieur Claude Beaudoin mentionne que le vote de non confiance cinq contre un, cela dit tout.

### AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 21 H 35  
SUR PROPOSITION DE Madame Johanne Morissette,  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
CE QUI SUIT:

Le Conseil municipal ajourne la présente séance au 08 février 2017 à 20 h 15.

ADOPTÉE

ADRIEN PELLERIN  
Maire

LYNE BERTRAND  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière